

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COLORIAGE ORGANISÉ PAR LA CIACO

(25 OCTOBRE-6 NOVEMBRE 2021)

Le concours s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans domiciliés en Belgique. Trois catégories d'âge sont définies : 3-5 ans / 6-9 ans / 10-12 ans.

La participation au concours est gratuite.

Le dessin à colorier est à retirer à la papeterie Ciaco (Rue Charlemagne à Louvain-la-Neuve) ou à télécharger sur ciaco.coop/blog et imprimer au format A4.

Les dessins devront être déposés dans l'urne prévue à la papeterie Ciaco de LLN, dûment complétés avec les coordonnées et l'âge de l'enfant, et ce le 6 novembre au plus tard.

Toutes les techniques de mises en couleurs sont acceptées (peinture, feutres, crayons, etc).

Il sera accepté un seul dessin par enfant.

Le jury désignera 1 gagnant dans chacune des catégories et sa décision sera sans appel.

Les lots sont composés de plusieurs produits de la marque STABILO. Ils devront être retirés en magasin. Aucun envoi de lots ne sera effectué.